

Apostolatus Maris



L'Eglise en Monde Maritime

Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement

N. 97, 2008/I



*Si Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est donc vaine,
et votre foi aussi est vaine (1 Cor 15:14)*

A l'intérieur ...

La Rencontre des Coordonnateurs Régionaux de l'Apostolat de la Mer

Page 5

La Rencontre du Comité International de l'A.M. pour la Pêche

8

Pèlerinages des Gens de Mer

12

Message à l'occasion de Pâques 2008

Chers amis de l'AM,

Le Seigneur est ressuscité ! Il est vraiment ressuscité ! Alléluia!

Après 40 jours de préparation à travers la prière, la pénitence et la charité, telle est notre joyeuse exclamation alors que nous célébrons la résurrection de Jésus Christ, notre Sauveur.

Pour nous, croyants, Pâques n'est pas simplement une fête parmi tant d'autres, mais c'est la « Fête des fêtes ». Saint Augustin décrit les chrétiens comme « le peuple de la Pâque et Alléluia est [son] chant ». Cette fête est véritablement la plus importante et joyeuse célébration religieuse de l'année liturgique chrétienne. En effet, saint Paul n'hésite pas à nous dire que « si le Christ n'est pas ressuscité, alors notre prédication est vide, vide aussi notre foi » (1 Co 15, 14).

A chaque Pâques, nous renaissons dans le Christ, en renouvelant notre foi, nous devenons une nouvelle créature en Lui. Comme le Saint-Père nous l'a rappelé à plusieurs occasions récemment, la Foi est certainement l'acceptation d'une doctrine, mais elle est avant tout une rencontre avec la personne de Jésus, mort et ressuscité. Cette rencontre est une source de grande joie, d'espérance et d'enthousiasme qui nous pousse à être des messagers et des témoins inlassables de cette Bonne Nouvelle à travers la « *proclamation de la Parole, la Liturgie et la Diaconie* », qui était le thème de notre dernier Congrès.

Puisse la joie pascale qui a rempli le cœur des Apôtres et des disciples de la première Pâque être toujours avec vous, ainsi que vos familles et vos collègues. Partageons-la et soyons les témoins de la Résurrection pour les milliers de marins et de pêcheurs qui débarquent chaque jour dans nos ports.

En vous transmettant mes meilleurs vœux de Pâques, j'invoque aussi la *Stella Maris*, Mère du Christ ressuscité, afin qu'elle intercède en votre faveur.

Une joyeuse et sainte Pâque à tous!

S.Exc. Mgr Agostino Marchetto
Secrétaire du Conseil Pontifical pour la Pastorale
des Migrants et des Personnes en Déplacement

Vatican Radio interview

l'Archevêque Agostino Marchetto, Secrétaire du CPPMPD

Pourquoi les Coordonnateurs Régionaux de l'Apostolat de la Mer se réunissent-ils au Conseil Pontifical du 31 janvier au 2 février?

L'Apostolat de la Mer est une « œuvre » catholique, comme l'a définie la Constitution Apostolique *Pastor Bonus* (1988), présente dans presque tous les pays maritimes. Avec ses 8 Coordonnateurs régionaux (Amérique du Nord, Amérique Latine, Europe, Océan Indien, Afrique Atlantique, Océanie, Asie du Sud-Est et Asie du Sud), l'A.M. est engagé dans la pastorale des pêcheurs, des marins de commerce, des équipages et des passagers à bord des navires de croisière et des yachts (petit cabotage). Il est donc important de se réunir au moins une fois par an pour faire le point sur la situation pastorale, pour s'écouter, partager et, finalement, pour établir le programme des activités pastorales. Dans cette perspective, il est évident que chaque continent, chaque océan a sa spécificité que nous devons reconnaître et respecter, tout en conservant en même temps l'unité d'ensemble.

Quelle est l'importance de cette réunion?

Cette année la réunion revêt une importance spéciale car elle se tient six mois après le XXIIème Congrès Mondial, qui a eu lieu à Gdynia (Pologne) en juin 2007, et dont le thème était *En solidarité avec les Gens de Mer : Témoins d'espérance par la Parole, la Liturgie et la Diaconie*. Ce Congrès, qui a rencontré, de l'avis général, un vif succès, a formulé des conclusions et recommandations, qu'il faut maintenant mettre en pratique, concernant le futur développement de l'apostolat dans un monde maritime en constante évolution et dont l'économie reste fragile.

En effet nous voyons, depuis un certain temps, qu'entraîné par l'extraordinaire croissance économique en Asie, le transport maritime, avec des prix très favorables, jouit d'une prospérité certaine, mais en même temps nous constatons des nuages à l'horizon avec le prix du pétrole qui ne cesse de monter et des signes de récession économique dans le monde occidental. Même en ce temps de prospérité, le métier de la mer reste, hélas, très dur, et quotidiennement nous sommes témoins de tragédies à terre comme en mer. Presque chaque jour on entend parler de naufrages, de disparitions en mer et de nouveaux « boat people » qui n'hésitent pas à affronter les océans pour échapper à la faim et au chômage ou dans l'espoir d'une vie meilleure dans les pays développés.

C'est donc dans ce contexte que les aumôniers et de nombreux laïcs engagés sont appelés maintenant à promouvoir la solidarité et la dignité humaine avec les gens

de mer, à annoncer et témoigner l'évangile en étant attentifs aussi à la promotion humaine.

Le 2 février se réunira le Comité International de l'A.M. pour la Pêche. Que pouvez-vous nous dire à ce propos ?

Le monde de la pêche est en crise. Le stock mondial de poissons est au plus bas. Pour la première fois dans l'histoire du monde on craint de voir disparaître les poissons des mers. En effet, 75% des ressources marines connues sont surexploités, malgré le cris d'alarme et aussi le système de quotas qui ont été imposés surtout dans les pays développés.

Etant donné que plus d'un milliard de personnes dépendent de la pêche pour leur besoins alimentaires, et qu'on estime à 41 millions le nombre de ceux et celles qui travaillent directement dans cette activité, l'épuisement des ressources halieutiques représente un très grand danger pour toute cette population. Des communautés entières de pêcheurs sont menacées de disparition, et c'est donc tout un mode de vie qui est en train d'être submergé.

“Les aumôniers et de nombreux laïcs engagés sont appelés maintenant à promouvoir la solidarité et la dignité humaine avec les gens de mer”.

Un expert de la FAO et un autre de l'OIT seront avec nous pour nous aider à approfondir notre réflexion et aussi à établir des priorités dans notre action pastorale, qui tiennent en considération la réalité en évolution.

Dans ce contexte, donc, quelle sera la contribution de l'Apostolat de la Mer ?

Les travailleurs de la mer tendent à travailler et à agir individuellement. C'est pourquoi leur voix est rarement entendue au niveau national ou international. Il est du devoir de l'A.M. d'être aussi la voix des sans-voix, en les aidant à prendre conscience des situations qu'ils vivent et des échéances auxquelles ils auront à faire face. Il est du devoir de l'A.M. d'être toujours proche et solidaire de toutes les forces vives qui travaillent dans ce secteur pour le bien et la dignité de l'homme.

Naturellement il y aussi des signes d'espérance. En effet, tant au niveau du transport maritime que de la pêche, existent d'importantes Conventions qui ont été adoptées par l'OIT en 2006 et en 2007 et qui représentent une grande chance pour le monde maritime. Il faut maintenant que l'A.M. dans le monde fasse aussi une œuvre d'*advocacy* pour que ces Conventions soient ratifiées et, le plus rapidement possible, aient force de loi.

RENCONTRE DES COORDONNATEURS RÉGIONAUX DE L'A.M.

(Rome, 31 Janvier - 1er Février 2008)



Chers Coordonnateurs régionaux,

Bienvenue à Rome, la Ville de Pierre et de ses Successeurs. Je suis heureux qu'en dépit des longues distances et de vos nombreux engagements pastoraux, vous ayez pu répondre à notre invitation. C'est la première fois que je préside une rencontre des Coordonnateurs régionaux de l'AM et je désire vous féliciter pour votre nomination ou confirmation à cette importante responsabilité. Pour accomplir votre mission, vous aurez besoin de détermination et de diligence, et je prie pour que votre ministère soit fructueux afin d'apporter nouvelle dimension et vigueur à tous ceux qui bénéficient de votre soin pastoral, certains que « par [notre] persévérence [nous] sauverons nos âmes » (Lc 21, 19).

Dans le cadre de vos responsabilités en tant que Coordonnateurs régionaux, vous serez guidés par les normes établies par le Pape Jean-Paul II dans sa Lettre apostolique *Stella Maris*. Votre tâche principale consistera à apporter votre aide et votre coopération à ce Conseil pontifical en vue de la mise en pratique dans vos régions de l'AM, l'instrument de la sollicitude pastorale de l'Eglise dans le monde maritime. Nous comptons sur vous pour remplir cette responsabilité partout dans votre région. Je suis certain que vous n'épargnerez aucun effort pour atteindre cet objectif, qui est d'apporter la « Bonne Nouvelle » de Jésus Christ à tous les hommes et les femmes liés à la mer et qui ont été confiés à notre soin pastoral par l'Eglise, ainsi que de promouvoir leur dignité humaine.

A cet égard et afin de mieux répondre au défi pastoral qui se présente à nous, au cours du récent XIIe Congrès mondial de l'AM, certains changements ont été annoncés en ce qui concerne la composition des Régions du continent américain, afin de mieux prendre en compte les réalités culturelles et pastorales existantes. Comme vous le savez, le Mexique et Cuba fe-

Le discours du Cardinal Renato Raffaele Martino Président du CPPMPD

“Pour accomplir votre mission, vous aurez besoin de détermination et de diligence, et je prie pour que votre ministère soit fructueux afin d'apporter nouvelle dimension et vigueur à tous ceux qui bénéficient de votre soin pastoral, certains que « par [notre] persévérance [nous] sauverons nos âmes » (Lc 21, 19).»

ront partie de la région de l'Amérique latine et les îles de langue française, anglaise et hollandaise des Caraïbes rejoindront la région d'Amérique du Nord.

Ayant lieu très peu de temps après le XIIe Congrès mondial de l'AM, cette rencontre est très importante car elle nous permet de faire le suivi de cet événement. Comme j'ai eu l'occasion de le dire auparavant, le Congrès constitue un programme directeur qui nous permettra d'établir la marche à suivre pour les cinq prochaines années. Son Document final nous a présenté un riche ensemble de conclusions et de recommandations, qui est le fruit des réflexions et des échanges des participants, comme cela a été illustré dans la première partie (l'événement). Celles-ci représentent les réponses proposées aux nombreux défis qui ont été identifiés par les participants et qui doivent être mises en pratique. Le moment est venu de commencer à les appliquer, et nous avons cinq ans pour le faire, si nous voulons que le Congrès porte véritablement des fruits et ne demeure pas seulement un exercice conventionnel, une rencontre amicale et joyeuse.

Les Coordonnateurs Régionaux des neuf Régions du monde (Afrique Atlantique, Afrique-Océan Indien, Asie de l'Est, Europe, Etats du Golfe, Amérique Latine, Amérique du Nord et les Caraïbes, Océanie, Asie du Sud) se sont rencontrés au Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement, du 31 janvier au 2 février 2008, pour leur rencontre annuelle et pour le Comité International de l'AM pour la Pêche. Toutes les Régions étaient représentées, à l'exception de l'Amérique du Nord et les Caraïbes, qui avait présenté ses excuses.



A cet égard, vous avez un rôle fondamental à jouer. Jour après jour, nous avons pu constater combien le dynamisme pastoral dans une région déterminée dépend de l'élan du Coordonnateur régional et de son zèle pastoral. Vous devez prendre l'initiative d'établir un dialogue régulier avec les Evêques promoteurs et les Directeurs nationaux dans votre région. L'une de vos priorités sera d'établir un réseau régional de coopération et de solidarité, en établissant également des relations fraternelles et de bonnes lignes de communication avec tout le personnel dans votre région et en encourageant l'établissement dans chaque pays d'une structure de l'AM. La force de l'AM réside dans son réseau, et personne ne devrait travailler isolément sans le bénéfice d'un soutien et d'un encouragement mutuels.

Au cours du Congrès, il a été affirmé à plusieurs reprises que les Coordonnateurs régionaux, les Directeurs nationaux et les aumôniers doivent avoir une vision claire de leurs responsabilités et qu'ils doivent disposer du temps et des ressources nécessaires pour accomplir leurs tâches. Une autre de vos préoccupations principales sera donc d'aider les aumôniers et les visiteurs de navires à comprendre leur mission, en leur donnant le temps et les moyens matériels suffisants pour mettre en pratique les recommandations du Congrès. D'où l'importance primordiale de la formation. Celle-ci s'accomplit à travers les rencontres, les retraites, les Conférences locales et régionales, que vous promouvez et organiserez. Ce qui est nécessaire par-dessus tout est une « formation du cœur », qui permettra à chacun d'être un véritable témoin de l'Esperance et d'apporter un témoignage à travers la proclamation de la Parole, de la Liturgie et de la Diaconie, selon les principes directeurs établis par le XIIe Congrès mondial de l'AM.

Le *Manuel pour Aumôniers et Agents pastoraux de l'AM*, qui a été entièrement révisé et qui a été présenté lors du Congrès, est à présent disponible en anglais,

français et espagnol. Nous pensons qu'il sera d'une grande aide, car il offrira une orientation supplémentaire à tous ceux qui apportent leurs soins et services pastoraux aux marins dans les ports et à bord. Dans sa tentative d'aborder les différents défis qui se présentent au monde maritime et à l'environnement aujourd'hui, le Manuel a tenu compte des derniers documents de l'Eglise et des législations les plus récentes dans le secteur maritime et de la pêche. Il sera donc utile pour la formation et pour fournir une base ou une référence commune à toutes les personnes engagées dans l'AM. Il contient également de nouveaux chapitres sur le ministère à bord des navires de croisière et les sous-secteurs de la plaisance et de la voile, qui deviennent chaque jour plus importants. Un chapitre sur le dialogue interreligieux a été ajouté, en raison de la présence croissante de personnes d'autres religions sur les navires, dans les ports et dans nos centres, ce qui nous donne l'occasion merveilleuse de témoigner du Christ de façon respectueuse, en particulier à travers l'amour et l'accueil, car, selon le Saint-Père Benoît XVI, «*l'amour est un langage qui touche directement le cœur et l'ouvre à la confiance*».

Je vous offre mes meilleurs vœux dans la prière pour le succès de votre mission en tant que Coordonnateurs régionaux et je vous remercie par avance pour votre coopération et votre soutien loyaux. Je voudrais conclure par cette invocation tirée de la récente Encyclique *Spe salvi* du Saint-Père: *Sainte Marie, Mère de Dieu, notre Mère, enseigne-nous à croire, à espérer et à aimer avec toi. Indique-nous le chemin vers son règne! Etoile de la mer, brille sur nous et conduis-nous sur notre route!* (n. 50).

Je prie le Seigneur afin qu'il accorde une abondance de bénédictions à notre rencontre et, pour vos personnes, un heureux séjour dans la « Ville Eternelle » ainsi qu'un bon retour chez vous.



Les Coordonnateurs régionaux avec les Supérieurs du Conseil Pontifical et les Officiels du Secteur Maritime

RENCONTRE DES COORDONNATEURS RÉGIONAUX DE L'A.M.

(Rome, 31 Janvier - 1er Février 2008)

S.Em. le Cardinal Renato Raffaele Martino, Président du Conseil pontifical, a ouvert les débats en souhaitant la bienvenue et en présentant ses félicitations aux coordonnateurs régionaux présents pour leur nomination ou leur confirmation à cette importante responsabilité.

Les coordonnateurs régionaux ont présenté leurs rapports et ont partagé leurs initiatives pastorales et projets pour leurs régions. En voici les principales conclusions et recommandations.

Conclusions

- ◊ L'Australie dorénavant impose un visa à tout marin entrant dans le pays. D'autres pays envisagent de faire de même. Toutefois, on a remarqué qu'il existe une grande discrimination dans la façon de traiter les marins, fondée sur la religion, la nationalité et les « noms ».
- ◊ Le travail des coordonnateurs régionaux est rendu de plus en plus difficile par l'augmentation des coûts de communication et de transport. Dans certaines régions, il est pratiquement impossible d'organiser des rencontres régionales en raison des conditions sociales et financières, à moins qu'il n'existe des subventions provenant de sources extérieures.
- ◊ Pour certaines régions, l'appel/la collecte du Dimanche de la Mer représente une part importante des revenus de l'AM.
- ◊ Dans de nombreuses régions du monde, le manque de connaissance de l'anglais, qui est la langue maritime la plus courante, représente un réel obstacle pour la visite à bord des navires et la communication pastorale. La difficulté augmente lorsque plusieurs langues sont utilisées dans une même région ; cela rend la communication encore plus difficile.
- ◊ La création de Comités portuaires de Bien-être des Marins (*Port Welfare Committees - PWC*) peut contribuer à subvenir aux besoins financiers. A cet égard, le ICSW a été d'un grand secours.
- ◊ Même en présence d'aumôniers et de bonnes infrastructures, il est difficile d'obtenir des réponses aux lettres et aux circulaires.
- ◊ En règle générale, les relations œcuméniques sont satisfaisantes.
- ◊ Dans de nombreux cas, les membres laïcs du personnel de l'AM ne reçoivent pas la reconnaissance et le soutien nécessaires de la part du clergé de la paroisse. Le Cardinal Martino a ajouté qu'aucun effort ne doit être épargné en vue d'établir un dialogue et une collaboration entre le clergé et les laïcs engagés. Le Conseil pontifical est prêt à faciliter ce dialogue et également à contacter les Conférences épiscopales lorsque cela pourrait s'avérer utile.
- ◊ On a remarqué que l'AM se développe lorsqu'il bénéficie d'un soutien adéquat de la part de l'Evêque promoteur et des Evêques locaux, lorsqu'il est bien organisé et que les relations œcuméniques sont bonnes.

Manuel pour Aumôniers et agents pastoraux de l'AM

Le Manuel a fait l'objet de débats lors de la rencontre. Tous les participants se sont accordés à reconnaître qu'il s'agit d'un instrument important, clair et riche en informations, et qu'il sera très utile pour la formation et la consultation quotidienne. Les aumôniers ont déjà exprimé leur opinion favorable.

Le Manuel sera imprimé en anglais, espagnol et français, et des copies seront envoyées à tous les Evêques maritimes et les Directeurs nationaux. Tous les aumôniers, agents pastoraux et volontaires devraient également disposer d'une copie.

Il a été suggéré que le Manuel soit traduit dans d'autres langues (l'indonésien et le russe ont été mentionnés). Cela sera laissé au soin de chaque AM national, sous la supervision de l'Evêque promoteur et du Directeur national.

- ◊ Le manque de formation ainsi que les ressources/logistique limitées peuvent constituer des obstacles aux meilleures pratiques pastorales.

Recommendations

- ◊ Lorsqu'une propriété de l'AM est vendue ou cédée à un autre organisme caritatif, l'AM devrait recevoir une compensation ou tout au moins, l'argent devrait être réinvesti dans le bien-être des marins.
- ◊ L'AM doit souligner l'aspect pastoral du travail social et éviter toute attitude commerciale ; il devrait être attentif à ne pas permettre à d'autres activités ou associations d'usurper son identité ou son logo.
- ◊ Il a été suggéré que l'AM Australie mette en place, à l'occasion des Journées mondiales de la Jeunesse (JMJ), une catéchèse et un bureau d'information afin de faire connaître le travail de l'AM et de sensibiliser les jeunes au monde et à l'apostolat maritimes.

◊ Les services liés à Internet peuvent être très coûteux selon les pays et les régions. En vue de faciliter la communication, il a été suggéré que dans une même région, toutes les adresses e-mail suivent le même format et utilisent le même serveur. Il a également été recommandé d'utiliser davantage Skype.

◊ Les rencontres personnelles et individuelles avec le clergé local et les autorités de l'Eglise sont importantes.

◊ Les marins provenant des pays de l'ancien bloc communiste révèlent un profond manque de connaissance religieuse. Il a été suggérée d'imprimer des cartes/images/icônes ayant au dos le *Notre Père* et d'autres prières chrétiennes populaires.

◊ De nombreux pays sont très sécularisés et le ministère/apostolat maritime n'est considéré et jugé que selon ce qu'il peut fournir en termes de sécurité/sûreté et bien-être matériel. Dans de nombreux ports, où les agents étaient traditionnellement chrétiens, ceux-ci appartiennent à présents à d'autres religions ou sont « sans religion ». L'AM ne reçoit ni ne demande aucun traitement particulier. Les aumôniers devraient faire preuve de sensibilité et ne pas exposer les volontaires à des situations qui pourraient nuire à leur activité professionnelle. C'est pourquoi, dans certains pays, l'AM devrait se conformer aux directives de l'Eglise locale et adopter un profil bas jusqu'à ce que son travail soit connu et accepté par la population locale.

◊ Une profonde préoccupation a été exprimée en ce qui concerne les frais élevés que doivent payer les marins pour transférer de l'argent chez eux. La question a été soulevée de trouver des moyens plus économiques de le faire à travers les centres.

◊ Le progrès de l'AM se heurte souvent à la difficulté de trouver des personnes adaptées pour prendre en charge de nouvelles équipes d'aumôneries ou des centres. Dans de nombreuses régions du monde, les diacres sont de plus en plus appelés à devenir aumôniers.

◊ Dans la mesure du possible, le Coordonnateur régional devrait être consulté avant la nomination d'un Directeur national. Conformément au Motu Proprio *Stella Maris*, la même mesure devrait s'appliquer en ce qui concerne le Directeur national lorsqu'un aumônier est nommé dans un port. Une liste de candidats adéquats devrait être présentée aux autorités compétentes.

◊ Lorsque l'on projette de construire un nouveau centre à côté d'un centre déjà existant appartenant à une autre dénomination, il faudrait faire preuve de respect. Nous devrions nous demander quelle est la meilleure façon pour l'AM et pour l'autre organisme d'assurer chacun sa présence.

Nouveaux développements de l'AM

◊ En **Amérique latine**, l'entrée du Mexique et des Iles hispanophones des Caraïbes dans la région a été bien accueillie et porte déjà des fruits. La coopération avec le Programme de Développement de Bien-être des Marins d'Amérique latine a été déterminante pour le développement de l'AM. De nouveaux centres ont commencé leurs activités et d'autres sont en cours de préparation.

◊ En **Asie du Sud**, (et également en Amérique latine), la création de Comités portuaires de Bien-être des Marins (*Port Welfare Committees - PWC*) a créé de nouvelles possibilités de soutien financier et un accès facilité aux installations portuaires. A Goa (Inde), un "Stella Maris Fitness and Counselling Services" (*Centre de sport et service d'assistance Stella Maris*) a été inauguré.

◊ En **Amérique du Nord et en Europe**, il existe des Centres de marins et des équipes d'aumôneries dans la plupart des ports principaux et le travail de l'AM est reconnu et apprécié par la plupart des autorités portuaires locales. Toutefois, les mesures strictes en matière de sécurité rendent l'engagement pastoral de l'AM plus difficile. L'AM-Barcelone a reçu une reconnaissance particulière de la part de la municipalité pour son travail innovateur en faveur des relations interreligieuses.

◊ Dans les Iles anglophones des Caraïbes, la coopération des missionnaires canadiens peut constituer un bon point de départ pour développer le ministère dans cette région. La publication d'un Bulletin régional a été saluée.

◊ Dans le **Sud-Ouest de l'Océan indien**, grâce à la solidarité régionale et la coopération œcuménique, un Centre de marins ouvrira ses portes à Maputo (Mozambique) en 2008. Sur l'Île de la Réunion, un nouveau Centre a été établi.

◊ En **Océanie**, l'AM-Australie mettra en place un bureau spécial et une catéchèse pour les « Journées mondiales de la Jeunesse 2008 ». Une visite du coordonnateur régional en Nouvelle-Zélande est prévue.

◊ En **Afrique de l'Ouest**, un nouveau Centre ouvrira ses portes à Cotonou (Bénin) en 2008.

◊ L'**Asie de l'Est** va mettre en place un Bulletin régional.

◊ Dans les **Etats du Golfe**, après l'ouverture d'un Centre de l'AM à Fujairah, un nouveau programme de sensibilisation est prévu dans les autres ports de la région.

LA RENCONTRE DES COORDONNATEURS RÉGIONAUX DE L'A.M.

Au cours de la Rencontre, le XIIe Congrès mondial de l'AM a fait l'objet de débats et les priorités suivantes ont été proposées pour chaque région.

Asie du Sud et Région du Golfe

- Intensifier les relations oecuméniques et le dialogue interreligieux. Les aumôniers doivent être formés afin d'être plus sensibles à ce sujet et davantage de documentation écrite devrait être disponible sur ce thème.
- Accroître la participation des communautés de pêche. • Intensifier les contacts avec les Conférences épiscopales, qui devraient être plus étroitement associées aux programmes futurs de développement.



Océanie

- Renforcer les équipes d'aumônerie. Trop d'aumôniers travaillent dans l'isolement. Plus de soutien devrait être disponible à travers un réseau de solidarité établi par le Comité national de l'AM. Des contacts réguliers sont importants.
- Encourager les diacres permanents à s'engager dans le travail d'aumônerie de l'AM.
- Accroître la visibilité de l'AM aux yeux des gouvernements, de l'Industrie et des laïcs, en particulier à travers des publications et en montrant à la communauté maritime comment l'AM peut leur les aider.
- Promouvoir les Comités portuaires de Bien-Etre des Marins.
- Tous les projets et initiatives doivent être coordonnés avec l'industrie et les autres partenaires.

Afrique-Atlantique

- Garantir la coopération et l'assistance des Conférences épiscopales. Nous devons toutefois garder à l'esprit que les relations fonctionnent dans les deux sens, l'aumônier doit donc également rendre compte et attirer l'attention des Evêques sur son travail.
- Dans chaque diocèse maritime, au moins un aumônier/contact doit être nommé et disposer des moyens nécessaires pour accomplir son travail.

Amérique Latine

- Consolider le développement de l'AM dans la région et le mettre en place dans les pays suivants : Nicaragua, Salvador, Guatemala, Cuba, République dominicaine.
- Etablir des équipes d'aumôneries correctement organisées avec des prêtres et des laïcs, en étant bien conscients qu'il existe de moins en moins de prêtres disponibles pour cet apostolat.
- Mettre à jour et augmenter les diverses publications et accroître la visibilité de l'AM.
- Intensifier les programmes d'échange et de jumelage.
- Il faut toutefois garder à l'esprit que pour réussir, les projets ont un besoin constant de soutien, d'encouragement et de ressources.

Asie de l'Est et du Sud-Est

- Développer de nouveaux centres/équipes en Malaisie, Indonésie et Thaïlande, ainsi que des contacts plus étroits entre les membres du personnel de l'AM dans la région.
- De nouveaux Directeurs nationaux et aumôniers doivent être formés et soutenus.
- Encourager la solidarité (notamment financière) entre les Centres de la région.
- Promouvoir le site Internet de l'AM International et mettre en place un Bulletin régional.
- Mettre à jour les annuaires ainsi que les adresses et les numéros de téléphone des divers contacts.

Sud-Ouest de l'Océan Indien

- Rendre le clergé davantage conscient de la mission de l'AM d'évangéliser le monde maritime. Il est nécessaire de rendre le « travail » de l'AM plus visible et d'encourager une plus ample participation.
- Nommer des aumôniers et des « Ministres extraordinaires de l'Eucharistie ».

Europe

- Les marins, en particulier ceux provenant d'Europe de l'Est, sont très influencés par le processus de « sécularisation ». Ils doivent avoir la possibilité de recevoir les sacrements. Une éducation catéchétique régulière et une formation du cœur sont également nécessaires.
- Il faut intensifier les visites à bord des navires, ainsi que leur suivi, en adressant les marins aux aumôniers des prochains ports d'escale.
- Une attention particulière doit être apportée aux navires de croisière.
- La collaboration avec les catholiques de rite oriental devrait être développée.

RENCONTRE DU COMITÉ INTERNATIONAL DE L'A.M. POUR LA PÊCHE

(Rome, 2 Février 2008)



Discours d'introduction de l'Archevêque Agostino Marchetto Secrétaire du CPPMPD

“Notre récent Congrès mondial, en réfléchissant sur l’Espérance qui nous fait vivre, a enrichi notre spiritualité et a réaffirmé l’engagement de l’AM à l’égard du secteur de la pêche. Cette rencontre aujourd’hui nous permettra de poursuivre notre réflexion afin de développer une vision commune et une perspective internationale de l’AM”.

Je vous souhaite à tous la bienvenue à cette quatrième *Rencontre du Comité international pour la Pêche de l'AM*. J'aimerais exprimer notre gratitude à M. Grimur Valdimarsson de la FAO ainsi qu'à M. Danny Appave de l'OIT, qui ont aimablement accepté d'être présents et de nous aider dans nos efforts en vue de mieux concentrer notre aide pastorale à l'égard des pêcheurs et de leurs familles. Je crois utile d'ajouter que tant la FAO que l'OIT ont participé à la « Commission Ad Hoc » qui a vu la fondation de ce Comité.

Je voudrais rappeler brièvement aux nouveaux membres que ce Comité a été fondé en 2003, un an après le XXIe Congrès mondial de l'AM qui avait recommandé sa création. Il avait reçu la mission d'adresser et d'intensifier son attention pastorale à tous les pêcheurs et les communautés de pêche, sans distinction, afin que « leur bien-être spirituel et matériel soit pris en compte et que leurs droits humains et de travail soient respectés » (*Commission Ad Hoc sur la pêche*, décembre 2003. p. 4). Il a également été décidé que les Coordonnateurs régionaux de l'AM seraient membres de ce Comité et que, lorsque le besoin se présenterait, des experts seraient invités à prendre part également et que les futures rencontres auraient lieu une fois par an, conjointement avec celle des Coordonnateurs.

Aujourd'hui, le secteur de la pêche fait face aux aspects les plus négatifs de la mondialisation et est confronté à une situation économique, sociale et écologique très grave. On connaît bien les facteurs à l'origine de cette crise menaçante. Nos océans, qui occupent 75% de la surface du globe et qui sont la principale source de protéines pour la population, doivent faire face à un épuisement sans précédent des réserves de poisson, qui est le résultat de la surpêche, dûe aux flottes de grande taille, à l'amélioration de la technologie et à l'augmentation de la demande de produits de la mer au cours des 40 dernières années. La pollution et le réchauffement

climatique contribuent également dans une large mesure à cette crise. On estime que 75% des réserves connues de poissons sont actuellement surexploitées et menacées. Le résultat est que, tant dans les pays en voie de développement que dans les pays industrialisés, la survie même de nombreuses communautés de pêche est menacée.

Cette situation est aggravée encore plus par la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, qui est considérée par la FAO comme un facteur principal menaçant la durabilité des activités de la pêche, et on estime que dans certaines régions, celle-ci représente jusqu'à 30% du volume total de la pêche. On estime aussi que 50% du poisson vendu dans l'Union européenne provient des pays en voie de développement, et une grande partie est pêchée et transportée de façon illégale (International Herald Tribune, 15 janvier 2008). Bien que certains navires provenant de pays riches pratiquent également la « pêche pirate », la plupart des pêcheurs impliqués dans la pêche illégale sont habituellement recrutés dans les pays en voie de développement, où se vit le chômage. Les pêcheurs des navires de pêche illicite, non déclarée et non réglementée, qui naviguent



souvent sous pavillon de complaisance, reçoivent un maigre salaire pour leur travail et sont soumis à des conditions de vie et de travail extrêmement pénibles, au point que leur situation a été comparée à un esclavage moderne.

Il suffit d'observer les statistiques suivantes pour comprendre que nous sommes confrontés à une situation dangereuse aux proportions mondiales si des mesures ne sont pas prises immédiatement pour redresser la situation :

- Pour plus d'un milliard de personnes, le poisson représente la principale, voire l'unique source de protéines ;
- On estime que 41 millions de personnes sont employées dans la pêche de capture et dans l'aquaculture dans le monde ;
- 95% des travailleurs dans le secteur de la pêche vivent dans les pays en voie de développement. Un grand nombre d'entre eux sont parmi les personnes les plus pauvres et gagnent moins d'un dollar par jour.

Les prochaines décennies seront décisives pour la survie de l'océan. Il existe toutefois des signes d'espérance, et, parmi eux, on en distingue un en particulier. Il s'agit de l'adoption par l'OIT, le 15 juin 2007, des nouvelles normes de travail dans le secteur de la pêche dans le monde, connue sous le nom de *Convention sur le Travail dans la Pêche 2007 (Work in Fishing Convention, 2007)*. Cette Convention a été saluée comme une étape décisive et une opportunité importante d'apporter des changements bénéfiques à la vie et aux conditions de travail de 90% des 41 millions de pêcheurs estimés dans le

monde, car ces nouvelles normes sont destinées à garantir que :

- la sécurité au travail, la santé et les soins médicaux en mer soient améliorés;
- des périodes de repos suffisantes soient octroyées;
- les accords d'engagement soient respectés;
- les pêcheurs aient droit à la même protection en matière de sécurité sociale que les autres travailleurs.

Cette convention a également mis en place un mécanisme, à travers l'inspection des navires, qui, nous l'espérons, bannira des océans les navires pratiquant des conditions de travail et de vie inacceptables.

Notre récent Congrès mondial, en réfléchissant sur l'Espérance qui nous fait vivre, a enrichi notre spiritualité et a réaffirmé l'engagement de l'AM à l'égard du secteur de la pêche. Cette rencontre aujourd'hui nous permettra de poursuivre notre réflexion afin de développer une vision commune et une perspective internationale de l'AM, dans le cadre du *Comité international pour la pêche de l'AM*.

En dépit des nombreuses difficultés, allons de l'avant et poursuivons avec confiance et espérance. Selon les paroles du Pape Benoît XVI dans sa récente Encyclique *Spe salvi* (n. 1): "Ici aussi, apparaît comme élément caractéristique des chrétiens le fait qu'ils ont un avenir: ce n'est pas qu'ils sachent dans les détails ce qui les attend, mais ils savent de manière générale que leur vie ne finit pas dans le néant. C'est seulement lorsque l'avenir est assuré en tant que réalité positive que le présent devient aussi vivable".

Compte-rendu

La rencontre a été inaugurée par l'Archevêque Agostino Marchetto, Secrétaire du CPPMPD, qui a animé la prière en invoquant, en la fête de la Présentation, Marie, *Stella Maris*, Patronne des marins et des pêcheurs. S.Exc. Mgr Marchetto a ensuite prononcé son discours inaugural (cf page 9), en souhaitant la bienvenue à M. Grimur Valdimarsson, de la FAO, et à M. Dani Appave, de l'OIT, qui avaient aimablement accepté d'être présents et de participer à la rencontre. Auparavant, il avait accordé un entretien à ce sujet à Radio Vatican (cf page 3), ainsi qu'à Radio Maria après la rencontre.

Dans son discours, M. Valdimarsson, Directeur de la Division des Industries de la Pêche, Département de la Pêche de la FAO, a parlé des principaux problèmes que doit affronter le secteur de la pêche actuellement. La pêche fait partie de l'industrie mondiale de l'alimentation et représente le dernier secteur dont les récoltes proviennent encore de réserves d'animaux à l'état sauvage dans le monde. La pêche sauvage a cessé d'augmenter tandis que l'aquaculture augmente de 8 à 10% par an. La consommation de poissons par les êtres humains augmente; du point de vue nutritif, cela est devenu « à la mode » et les autorités sanitaires recommandent sa consommation.

Le marché du poisson revêt une dimension internationale et le poisson est devenu la denrée la plus commercialisée à l'échelle internationale. Les pays en voie de développement fournissent 50% de la quantité totale de poissons. Aujourd'hui, cette activité produit davantage de revenu que toute autre récolte, par exemple plus que le thé, le café, les bananes et le caoutchouc mis ensemble. Sur le plan politique et économique, il s'agit d'un produit très important. On compte plus de 4 millions de navires de pêche et la moitié de tout le poisson pêché provient de petits bateaux. Le problème est qu'il y a trop de bateaux et pas assez de poisson. La majorité des navires de pêche sont petits et dangereux, ce qui fait de la pêche la profession la plus dangereuse, avec plus de 24.000 accidents mortels recensés chaque année. Les raisons qui expliquent le manque de contrôle de cette situation sont les suivantes: • La disponibilité des ressources (toute personne possédant un bateau peut pêcher). • Le manque de contrôle. • L'absence de droits clairs et



Mr. Grimur Valdimarsson

« On compte plus de 4 millions de navires de pêche et la moitié de tout le poisson pêché provient de petits bateaux. Le problème est qu'il y a trop de bateaux et pas assez de poisson ».



“Dans certaines régions, comme les lagunes, en raison du tourisme, un poisson dans la mer vaut davantage qu'un poisson dans le plat”.

ayant valeur d'obligation en matière de pêche.

La solution pourrait résider dans le fait que 38% de tout le poisson pêché fait l'objet d'un commerce international et que le client devient de plus en plus conscient de sa responsabilité sociale. Par conséquent, la « responsabilité sociale » est devenue très importante au sein des grands groupes internationaux, tandis que le développement du commerce équitable s'accroît. Ainsi, de plus en plus de grands groupes internationaux refusent d'acheter aux « navires pirates » et n'acceptent que du poisson donnant la garantie de provenir de sources durables et pêché par des pêcheurs dont les droits sont respectés et dont le travail s'accomplice dans des conditions équitables.

En conclusion, M. Valdimarsson a demandé à l'AM d'user de son influence en vue d'encourager les gouvernements à ratifier et à appliquer les Conventions concernant l'activité de la pêche et a recommandé de porter une attention particulière aux petits pêcheurs qui sont politiquement très faibles. S.Exc. Mgr Marchetto est d'accord et a rappelé aux participants qu'après l'adoption de la Convention de 2007 à Genève, le Conseil pontifical a demandé à tous les membres de l'AM dans le monde de sensibiliser leurs gouvernements respectifs à cet égard.

Au cours des débats qui ont suivi, d'autres questions ont été soulevées concernant :

- Les petits pêcheurs pauvres, qui sont chassés de leurs zones traditionnelles de pêche par la pêche industrielle, ce qui met en danger tout un mode de vie. A cet égard, il est essentiel que chaque pays officialise les droits de pêche traditionnels et les protège des excès de la mondialisation.
- L'extension des limites territoriales de 200 à 350 miles. Il s'agit d'une question politique extrêmement sensible. La gestion des zones de la ZEE demeure le plus grand problème. Lorsqu'il y a un manque de gestion et un libre accès aux zones de pêche, cela conduit automatiquement à la surexploitation et à la pêche illégale, non déclarée et non réglementée.
- Les droits de pêche. Ce sujet touche des questions fondamentales de justice, d'égalité et d'équité. Par exemple, dans les pays développés, chaque personne a le droit au poisson tandis que dans de nombreuses nations en voie de développement, les gouvernements considèrent que ce droit à la pêche est leur propriété et n'appartient pas aux pêcheurs. Il existe de nombreux cas où les accords de pêche internationaux sont des expédients politiques dont les conséquences sont extrêmement néfastes pour la population locale.
- Dans certaines régions, comme les lagunes, en raison du tourisme, un poisson dans la mer vaut davantage qu'un poisson dans le plat. Une solution à court terme serait d'offrir un emploi alternatif ou encore, dans une perspective à plus long terme, de nouvelles zones de pêche.
- Le rôle particulier de l'AM à l'égard des pêcheurs, qui sont souvent traités de façon inhumaine, a été souligné. Il existe un besoin urgent de rendre le secteur plus professionnel en ce qui concerne la sécurité, le respect de l'environnement, les conditions de travail et la sécurité sociale.

L'engagement de l'AM dans le secteur de la pêche a également été souligné dans les rapports régionaux. La plupart des AM nationaux sont déjà engagés dans le travail pastoral auprès des communautés de pêche. Au cours des dernières années, la région de l'Amérique latine s'est concentrée sur l'industrie maritime, mais à présent que l'AM est bien établie dans de nombreux pays, elle entend consacrer plus d'efforts au secteur de la pêche. Il existe déjà des initiatives portant des fruits dans de nombreux pays, par exemple la Colombie, le Mexique et l'Uruguay. L'activité de la pêche est particulièrement intense en Asie (86% de tous les bateaux de pêche sont enregistrés dans cette région).

M. Dani Appave, spécialiste du transport maritime, service des activités sectorielles de l'OIT, a présenté la *Work in Fishing Convention, 2007 (Convention sur le travail dans la pêche 2007)*. Pour lui, le succès de la Convention dépendra du soutien qu'elle recevra à la base. Cette Convention constitue une norme de travail internationale, qui s'applique à tous les pêcheurs (hommes et femmes), sur les navires industriels comme sur les petits bateaux. Par conséquent, cet instrument devait être flexible, car l'industrie de la pêche n'est pas homogène, et il devait prendre en compte une vaste gamme de situations. La Convention représente un compromis et elle contient les principes de base ainsi que les conditions minimales de travail décent dans ce secteur. Il est important à présent de la rendre opérationnelle, et pour cela, des décisions et

des actions politiques sont nécessaires de la part des Etats membres afin de traduire ces mesures en législations et réglementations nationales. La Convention entrera en vigueur et apportera des changements bénéfiques aux vies de millions de pêcheurs et de leurs familles, lorsque dix pays (dont huit côtiers) l'auront ratifiée.

Il faut rappeler que les mesures et les recommandations proposent des normes minimales et que le principe de l'application progressive a été accepté. Le principe de l'équivalence d'ensemble est également acceptable, mais les propositions des gouvernements devront être supervisées par l'OIT.

Traditionnellement, dans l'industrie de la pêche, il n'existe pas de contrat officiel/écrit. Afin de ne pas « étouffer » la profession, la présente Convention a donc adopté une approche flexible. Toutefois, les pêcheurs ont besoin de protection en ce qui concerne les salaires, le rapatriement, les soins médicaux, etc. et l'Etat du pavillon a le droit d'intervenir dans ces questions. Les Etats qui ratifient la Convention doivent s'assurer que les navires de pêche battant leur pavillon respectent leurs mesures. De plus, la Convention reconnaît aux Etats signataires le droit d'inspecter les navires étrangers qui font escale dans leurs ports et de les retenir si cela est nécessaire (Contrôle par l'Etat du Port).

Il est toutefois important de rappeler que dans de nombreux cas, par exemple la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, les pêcheurs sont davantage des victimes que des criminels, et que les mesures visant à combattre l'injustice et les abus ne devraient pas, en dernière analyse, causer plus de mal aux pêcheurs eux-mêmes.

Comment promouvoir la Convention? La Convention est un instrument utile pour attirer l'attention sur la situation des pêcheurs. Elle doit également être accessible au niveau des pêcheurs à travers des séminaires, des rencontres d'information, des articles et des publications diverses. Tout le soutien que l'AM peut apporter dans ce domaine est important, et à cet égard, une vaste gamme de brochures, livrets et affiches est disponible et l'OIT est prête à apporter à l'AM l'assistance et le matériel nécessaires. L'AM peut également apporter son aide en :

- donnant des informations de première main sur les accidents maritimes ;
- promouvant et en participant aux campagnes de sensibilisation sur la situation dans le secteur de la pêche ;
- préparant les pêcheurs et en les éduquant sur leurs droits ;
- aidant les pêcheurs à négocier de façon collective comme dans l'industrie maritime ;
- promouvant la défense de leurs droits auprès des décideurs politiques ;
- contribuant au travail de l'OIT à travers l'ICMA.

Le voeu est que cette Convention puisse devenir un « label mondial » de conditions décentes de travail et de traitement des pêcheurs et qu'elle devienne un instrument puissant en vue d'officialiser leurs droits et de promouvoir leur bien-être.

S.Exc. Mgr Marchetto a clos la rencontre en remerciant M. Valdirmarsson et M. Appave, mais aussi tous les autres participants, pour leur contribution, et a ajouté que le Saint-Siège promeut la cause des pêcheurs également à chaque fois qu'il souligne divers aspects de la doctrine sociale de l'Eglise.

Le voeu est que cette Convention puisse devenir un « label mondial » de conditions décentes de travail et de traitement des pêcheurs et qu'elle devienne un instrument puissant en vue d'officialiser leurs droits et de promouvoir leur bien-être.



PÈLERINAGES DES GENS DE MER

Veillée et pèlerinage maritime à Marseille

*Tous capélés sur le même bollard,
Tous appelés à vivre ensemble dans la fraternité et la solidarité.*

Comme chaque année à Marseille, la Chandeleur a été célébrée par une veillée et une nuit de prières et de partage fraternel, organisée par l'équipe d'aumônerie de l'Ecole Nationale de la Marine Marchande de Marseille, animée par le Diacre Jean-Philippe Rigaud et sa femme Marie-Agnès de la « Mission de la Mer ». Une quarantaine d'élèves, de séminaristes y ont pris part. Le partage s'est fait autour de la fusion des 2 thèmes, celui du diocèse « solidarité/fraternité » et celui de la « Mission de la Mer », « vivre ensemble ».



Quelques extraits du compte-rendu :

« Pour nous vivre ensemble ce n'est pas seulement vivre entre chrétiens, mais aussi avec les autres, sans nous mettre à l'écart .

Dans notre réflexion nous avons pris l'image des amarres...celles que l'on largue les unes après les autres pour pouvoir enfin avancer au large, ces amarres qui nous retiennent au port: envie, jalousie, amour de l'argent, égoïsme, etc. Mais il y a aussi de bonnes amarres solides, dont on se sert pour se mettre en sécurité quand on est ballotté par la traversée: la prière et les sacrements en priorité, qui nous « capelle sur le seul vrai bollard », notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ. »

Chacun a eu l'occasion de donner son témoignage. Il n'est pas facile à bord de dire sa foi, mais quand cela est possible, cela apporte une grande richesse dans les

relations avec les autres. La rencontre à bord avec des équipages de nationalités et de religion différentes est un vrai dépaysement. Autrefois, à bord, on ne parlait ni de religion ou de politique, aujourd'hui par contre les marins sont curieux de se découvrir et se connaître.

La nuit se poursuivit par un pèlerinage nautique au cours duquel on a amené l'Evangile à Marseille comme ont du le faire les premiers Chrétiens. Sur le quai du Vieux-Port, une foule très nombreuse nous attendait autour de notre Archevêque et de la Vierge noire, Notre Dame de Confession. Avant d'accoster, nous nous sommes arrêtés au pied de Notre Dame de la Garde pour réciter la prière de Saint-Bernard « Marie, Etoile de la Mer ». Nous avons remis solennellement l'évangile aux terriens rassemblés, puis la procession, avec Monseigneur Pontier, Archevêque de Marseille, se dirigea vers l'abbaye de Saint-Victor où fut célébrée l'eucharistie. »

25^{ème} Pèlerinage du monde maritime à Czestochowa

A l'occasion du 25^{ème} Pèlerinage du monde maritime de Pologne à Czestochowa, SE Mgr Tadeusz Gocłowski, Archevêque de Gdańsk, présida à l'événement et prononça l'homélie sur le thème : *Femme voici ton fils. Voici ta mère. A partir de ce moment le disciple la prit chez lui.*

Ce pèlerinage s'est déroulé en même temps que le pèlerinage national des travailleurs polonais. Dans son homélie, l'Archevêque rappela que le travail maritime restait une des professions parmi les plus dangereuses et les plus difficiles. Les marins sont confrontés à de longues séparations, à la solitude et aux dangers quotidiens. Leurs familles ne sont en contact avec eux qu'à travers l'Internet, le téléphone ou la poste. Les pêcheurs et les marins contribuent grandement à notre prospérité et à nos besoins quotidiens. Tous ceux engagés dans ces activités méritent nos remerciements.

Se référant au récent XXII Congrès Mondial de l'AM, il en rappela le thème: *En solidarité avec les Gens de Mer, Témoins d'espérance par la Parole, la Liturgie et la Diaconie. Ce choix a été providentiel car le terme « solidarité » a été étroitement associé à la récente histoire*

de la Pologne, avec le grand mouvement ouvrier qui a apporté la liberté au pays.

Mgr Gocłowski invoqua ensuite l'intercession de Marie en faveur des gens de mer, de leurs familles, des femmes et des enfants, des étudiants et professeurs des Instituts navals, des chantiers navals de Szczecin, de Gdynia et Gdańsk afin que dans la solidarité ils puissent prendre leur juste place dans une Europe moderne.



Le sommet de la célébration fut la prière d'invocation à Notre-Dame, dont voici quelques extraits :

« O Marie, Notre Dame, Reine de Pologne, ce soir en communion avec tous les Chrétiens du monde,

nous rendons grâces à ton Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous a sauvé par sa passion et sa mort sur la croix.

Marie, Reine de Pologne, aujourd'hui les gens de mer viennent joyeusement en leur pèlerinage traditionnel pour te remercier pour le constant secours que tu leur apportes. Bien que nos métiers soient différents, il y a parmi nous des marins, des pêcheurs, des travailleurs du port et des chantiers navals, nous nous reconnaissions tous comme des gens de mer.

Nous avons ici des frères qui viennent de la lointaine Asie pour travailler dans nos chantiers navals et qui prient avec nous aujourd'hui. Il y a aussi des étudiants des académies maritimes, des administrations, mais surtout beaucoup de familles, qui ont fait l'expérience de longues séparations d'avec ceux qu'ils aiment. Les fréquentes et longues absences d'un père, d'un époux ou d'autres membres, sont la cause de grands problèmes et de difficultés au sein de la famille.

Nous sommes reconnaissants pour le XXIIème Congrès Mondial de l'AM, où étaient rassemblés 35 évêques, plus de 120 prêtres et de nombreux laïcs, originaires du monde entier et de cette occasion de renouveler notre engagement à être de véritables Apôtres du Seigneur et des Témoins d'espérance, en solidarité avec le monde maritime, par la proclamation de sa Parole, la liturgie et la Diaconie. Amen »

ENCORE DES TRAGEDIES PARMI LES GENS DE MER

A la suite de l'accident qui a eu lieu le 18 janvier dans le port de Marghera (Venise), et dans lequel deux ouvriers sont morts, S.E. Mgr Marchetto a envoyé un télégramme de condoléances à S.Em. le Cardinal Angelo Scola, Patriarche de Venise. Les deux ouvriers étaient en train de travailler dans la soute d'un navire et sont décédés par asphyxie. Voici le texte du télégramme :



Ayant appris la triste nouvelle de la mort tragique de deux ouvriers travaillant dans le port de Marghera, le Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement, responsable de la pastorale maritime, prie Votre Eminence d'être son interprète auprès des familles et des collègues des victimes pour présenter ses plus sincères condoléances.
Il les assure de ses prières et espère que soient prises des mesures toujours plus adéquates pour éviter d'autres accidents semblables.
En communion avec Votre Eminence le Patriarche de Venise
+ Agostino Marchetto, Archevêque-Secrétaire

MESSAGE DE L'APOSTOLAT DE LA MER DE PUNTARENAS

COSTA RICA

Convoqués par la Section de la Mobilité Humaine du Département de Justice et Solidarité du Conseil Épiscopal Latino-américain et des Caraïbes – CELAM, nous nous sommes réunis du **2 au 4 décembre 2007** à Puntarenas, Costa Rica, nous les délégués de l'A.M. et de quelques organisations de pêcheurs, en provenance de 13 pays de l'Amérique Latine, pour participer à la 1^{re} Rencontre sur le thème de l'attention au secteur de la pêche à la lumière du document d'Aparecida, qui affirme : "que Dieu nous aime, qu'il nous accompagne dans les difficultés, qu'il encourage sans cesse notre espérance au milieu de toutes les épreuves" (cf. DA, 30).

Il est important de souligner le réveil de l'Église d'Amérique Latine et des Caraïbes à l'égard de la réalité des hommes, femmes, jeunes et enfants des communautés de pêcheurs, avec l'espérance ferme de suivre pastoralement toutes ces familles qui dépendent de l'activité de la pêche. C'est un appel à les connaître et à travailler davantage et toujours mieux à l'organisation, l'animation et l'accompagnement de leur vie de foi et expressions de religiosité, de leur culture, de leurs difficultés économiques. Notre réponse doit être "l'expression d'un amour qui cherche le bien intégral de l'homme,... car l'amour est le service que l'Église réalise pour aller constamment au-devant des souffrances et des besoins, même matériels, des hommes" (DCE 19).

Notre rencontre nous a permis de constater :

- La nécessité d'une sensibilisation sociale et politique de l'Église et des différentes organisations de la société civile et des gouvernements en vue d'interagir avec les marins et les pêcheurs.
- La préoccupation insuffisante manifestée par la plupart des États latino-américains et des Caraïbes vis-à-vis du secteur de la pêche artisanale, représentant toutefois un groupe social qui contribue au développement de ces pays.
- Que la législation de certains pays favorise les grands capitaux économiques au détriment de la qualité de vie des familles des pêcheurs à petite échelle.
- Un manque d'alternatives économiques viables pour les pêcheurs artisiaux et leurs familles qui se voient affectés par les politiques de restriction qui augmentent de plus en plus les zones de protection et les temps d'interdiction de la pêche.
- Dans certaines juridictions ecclésiastiques, une cer-



taine amélioration de l'attention pastorale envers les pêcheurs et leurs familles.

● Que dans nombre de pays les pêcheurs ne peuvent pas aspirer à être les propriétaires de leurs instruments de travail, qu'ils dépendent des grandes sociétés qui leur paient un salaire de misère ne leur permettant pas de vivre dignement et les obligeant à des journées de travail exténuantes sans que leurs efforts leur soient reconnus.

● Que les prix et la commercialisation des produits sont entre les mains des intermédiaires, ce qui ne fait qu'aggraver la situation des petits pêcheurs.

Face aux lumières et aux ombres qui caractérisent notre continent, nous exhortons les agents de la pastorale à tourner leur regard vers la réalité des gens de la mer, en affrontant ainsi de façon adéquate les défis suivants :

- Une formation effective des religieux, des laïcs, des marins, des pêcheurs et de leurs familles au sein de l'Apostolat de la Mer, afin qu'ils puissent prendre part activement à cette pastorale spécifique.
- La préparation, l'entraînement et la formation d'aumôniers et d'agents de la pastorale de la mer.
- Le lancement création de la pastorale paroissiale, là où se trouvent des marins et des pêcheurs de l'A.M.
- Motiver les Conférences épiscopales afin qu'elles collaborent avec les Églises particulières engagées dans l'Apostolat de la Mer.
- Utiliser de façon efficace les moyens de communication sociale et les autres systèmes de communication pour motiver les différents secteurs de l'A.M.
- Dénoncer les violations des droits humains dont sont victimes les marins et les gens de la mer.
- Promouvoir auprès des gouvernements l'approbation et la ratification des Conventions Internationales destinées à protéger les marins, les gens de la mer et leurs familles, ainsi que l'application de celles en vigueur.
- Promouvoir une vision chrétienne et solidaire de l'activité maritime et portuaire.
- Accorder de l'importance à la célébration de la journée consacrée aux gens de la mer.

Puisse Marie, étoile de la mer, guider et animer le travail de ceux qui se consacrent à l'activité de la pêche et de ceux qui les accompagnent.

Costa Rica, décembre 2007

ATELIER SUR L'APOSTOLAT DE LA MER EN INDONÉSIE

La Commission pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement de la Conférence Episcopale d'Indonésie, a tenu du 3 au 5 octobre 2007, un atelier sur l'Apostolat de la Mer à Bitung-Nord. Il y avait 28 participants, originaires de 5 diocèses, à savoir, Pandkapinang, Jakarta, Purwokerto, Amboina et Manado. Pendant cette rencontre, tous furent invités à s'engager directement en rencontrant des marins et en écoutant leurs problèmes et témoignages. Se basant sur cette expérience, les participants, « *avec un seul cœur et une seule âme* » proposèrent les recommandations suivantes en vue de développer l'AM en Indonésie :

- Tenir la Conférence des Evêques au courant de la teneur de leurs discussions.
- Développer la pastorale auprès des marins, des pêcheurs et leurs familles en créant des petites communautés ecclésiales de base dans les ports et paroisses d'origine.
- Traduire en Indonésien, le *Manuel pour aumôniers et agents pastoraux de l'Apostolat de la Mer*. Mme Joséphine Tuty, de l'Archidiocèse de Jakarta, sera coordonnatrice du projet.
- Former pastoralement, mais aussi dans l'apprentissage des langues, les futurs agents pastoraux. Le P. Salettia, du diocèse de Manado, sera responsable du projet et sera épaulé par la Commission Episcopale des Migrants.
- Faire campagne pour la ratification par le gouvernement indonésien de la convention MLC 2006 et la Convention sur le Travail dans la Pêche 2007, en les traduisant en indonésien et en organisant à Jakarta une réunion de tous ceux qui ont participé aux réunions ICMA et ICSW en 2007 à Singapour, pour discuter du bien-être des marins et de l'engagement et des responsabilités qui incombent au gouvernement indonésien.
- Faire une enquête dans chaque port indonésien pour avoir une meilleure vision de la situation par rapport aux prestations de bien-être.
- Célébrer le Dimanche de la Mer.
- Développer les communications, le travail en réseau et les actions de solidarité dans la pastorale maritime. Créer une liste d'adresses.

Je suis persuadé que celui qui a commencé en vous cette bonne œuvre la rendra parfaite pour le jour de Jésus Christ (Phil : 1,6)

XXÈMES JOURNÉES DES GENS DE MER À BARCELONE

Du 13 au 17 novembre 2007 s'est tenue à Barcelone les XXèmes Journées des Gens de Mer, organisées par la Stella Maris et le Comité de Bien-être du Port de Barcelone. La conférence débuta par une célébration inter religieuse à la Stella Maris avec la participation du Conseil Islamique de Catalogne et de la Communauté Israélite de Barcelone. Chaque religion présente offrit des prières pour la paix et la fraternité entre les peuples en se référant tout particulièrement au monde maritime. La soirée se termina par un partage de plats traditionnels, préparés par chaque communauté.

Le jeudi 15 novembre, nous avons eu une table-ronde du Groupe de travail sur la responsabilité sociale des entreprises, parrainé par l'Administration portuaire du Port de Barcelone, dont la *Stella Maris* fait partie. Le concept de « responsabilité sociale des entreprises » implique une obligation librement assumée de la part des compagnies et autres collectivités de reconnaître et d'intégrer au sein de ses décisions la dimension sociale, environnementale et sociale afin que ces paramètres soient satisfait et prennent en compte les intérêts des groupes concernés. Il est souhaité qu'en Espagne chaque port ait dans l'avenir un tel groupe. Pour sa part la *Stella Maris* lutte pour que les prestations de « welfare » ne soient pas considérées comme l'apanage d'un groupe aussi généreux soit-il, mais la responsabilité de toute la communauté du port. Cette table-ronde fut l'occasion de réaffirmer ce principe.

Le samedi 17 au matin, un championnat de football fut organisé avec la participation des équipes de pêcheurs, des agents maritimes, des douaniers, des équipages de remorqueurs et des étudiants de l'académie naval. Dans l'après-midi fut organisé la célébration de l'Eucharistie, avec aussi la participation d'un groupe de marins philippins, suivi par un buffet et une soirée flamenco.

Ces « Journées » sont l'occasion de discussions et de célébrations, mais encore une opportunité pour sensibiliser la communauté portuaire sur la situation et les besoins des marins, et aussi sur les activités de l'AM.

Ricardo Rodríguez-Martos
Délégué Diocésain de l'Apostolat de la Mer à Barcelone

NOUVELLE SALLE DE SPORT ET POINT DE RENCONTRE POUR LES MARINS EN INDE

Le samedi 1^{er} mars 2008, dans les locaux des Pères rédemptionnistes, à Goa, S.Exc Mgr Felipe Neri Ferrao,, Archevêque de Goa, a béni et inauguré le "NEXT VOYAGE"- Stella Maris Fitness and Counselling Services ("PROCHAIN VOYAGE – Centre de Sport et service d'assistance Stella Maris ")

Il s'agit d'une salle de sport et d'un lieu de rencontre pour les marins du lieu, en attente de leur prochain voyage. Leur famille et toutes les personnes désirant manifester leur sympathie sont également les bienvenues. Les marins ne paient pas de frais d'inscription pour toute l'année, mais uniquement pour les mois au cours desquels ils utilisent les équipements. De cette façon, on espère recueillir des fonds afin de financer certaines formes d'assistance pour les marins et leurs familles. La salle de sport ne servira pas directement aux services d'assistance, mais uniquement pour la supervision et pour référer les personnes dans le besoin vers les divers centres à Goa.

Le Conseil Pontifical a envoyé le message de félicitation suivant à l'Archevêque Ferrao.



Excellence,

A l'occasion de l'inauguration du nouveau "Next Voyage"- Stella Maris Fitness and counselling Services ("Prochain voyage" – Centre de Sport et service d'assistance Stella Maris), je transmets nos salutations cordiales à Votre Excellence, au P. Xavier Pinto C.Ss.R ainsi qu'à tous les volontaires et les agents pastoraux de l'Apostolat de la Mer et je désire vous assurer qu'en ce jour, nos pensées et nos prières vous accompagneront.

Je désire également exprimer mes félicitations à tous ceux qui ont permis la réalisation de ce nouveau centre, ainsi que mes meilleurs voeux à tous ceux qui auront la charge de ce projet. Je prie pour que le Centre apporte un service apprécié à tous les marins qui se préparent à leur prochain voyage.

Puisse Notre Dame, « Etoile de la Mer » être « toujours un phare d'espérance » et puisse-t-elle intercéder pour tous ses fils et filles, afin qu'ils soient préservés de tous les dangers lors de leurs voyages et qu'ils retournent en toute sécurité à leur foyer et à leurs amis.

Fraternellement en Christo,

Renato Raffaele Card. Martino
Président

S.Exc. Mgr Agostino Marchetto
Secrétaire

L'Industrie du Transport, une des plus vieilles activités économiques, fait peau neuve.

L'Industrie du Transport est devenu un des secteurs les plus importants de l'économie mondiale. Le chargement et le déchargement des marchandises par conteneurs a causé une révolution économique, grâce à l'informatique appliquée au transport maritime, et aussi en raison de l'organisation et de l'administration des navires et des terminaux. Cette industrie qui peut paraître vieux jeu à certains, est devenue de fait une réalité complètement nouvelle.

L'Europe du Nord a compris que la logistique et le transport des marchandises sont la clé de tout développement économique futur. Ces pays se sont adaptés rapidement à ces nouvelles réalités. Autrefois la route la plus fréquentée était l'Atlantique Nord, mais aujourd'hui les échanges commerciaux les plus importants se font avec les économies émergentes. À Hambourg, par exemple, le premier partenaire commercial est la Chine, le second Singapour et puis la Russie. Les ports des Etats-Unis sont restés loin derrière en raison de leur mesures sécuritaires excessives par rapport aux conteneurs.

En 2006 en Europe du Nord, en terme de tonnages, les ports les plus importants étaient comme suit:

Rotterdam	9,600,482	Hambourg	8,861,545	Anvers	7,018,799	Bremerhaven	4,450,000
Le Havre	2,130,000	Tous les ports au RU	4,500,306				

RAPPORT D'EVALUATION POUR L'ANNÉE 2007 SUR LE BIEN-ETRE DES MARINS A GIBRALTAR



Le port de Gibraltar dispose d'une vaste gamme d'équipements de réparation, de services de manutention pour les navires de croisière et de transport de marchandises et de trois cales sèches de taille 'panamax', qui incluent la plus grande cale sèche couverte en Méditerranée.

Il existe actuellement deux organismes activement engagés dans le bien-être des marins visitant Gibraltar : la Mission aux Marins Méditerranée (MedMtS) et l'AM. Il est prévu que la *Sailors Society* se joigne à eux dans un proche avenir.

Voici les recommandations, soumises à l'approbation des organismes et du Comité portuaire de Bien-être des Marins, qui constitueront la base du programme d'action et d'amélioration des services :

A) Etudier la possibilité d'étendre les visites à bord aux navires ancrés au port.

B) Continuer de travailler à l'élaboration d'une brochure commune promouvant les services des organismes de bien-être des marins et incluant une carte de Gibraltar.

C) Etudier la possibilité d'aménager une salle ou un endroit adapté en vue de l'installation de téléphones et de services de poste électronique pour le bien-être des marins, qui soit accessible 24h sur 24, 7 jours sur 7.

D) Les équipes de visites à bord des navires devraient instaurer de meilleures communications avec les pilotes, le Contrôle du Port, les agents maritimes et les compagnies de croisière.

Le Comité portuaire de Bien-Etre des Marins de Gibraltar a été établi en 2004. Depuis, il se réunit régulièrement et est ouvert aux acteurs principaux de la communauté maritime locale. Au cours de cette période, l'AM et la MedMtS ont formé leurs volontaires au « Ship Welfare Visitors course », un cours de formation pour les visiteurs de navires dispensé par le *Merchant Navy Welfare Board (MNWB)*, et continuent de travailler étroitement ensemble en vue d'offrir des services de bien-être aux marins.

E) Etudier la possibilité de créer un tableau de service pour les visiteurs à bord des navires ou une liste de contacts, qui soient affichés dans les locaux des Autorités portuaires de Gibraltar (*Gibraltar Port Authority - GPA*) et dans les stations de pilotage.

F) Tenir un registre clair des visites à bord des navires.

G) Lorsque cela est possible, continuer de permettre et d'encourager la participation des marins aux événements sportifs/sociaux avec la communauté locale.

H) S'assurer que tous les visiteurs à bord des navires aient suivi des stages d'introduction locaux nécessaires en matière de santé et de sécurité et disposent des laissez passer appropriés.

I) Identifier les sources potentielles de revenus provenant de subventions pour couvrir les frais d'investissement et les dépenses courantes afin de faciliter les mesures susmentionnées.

Gibraltar connaît bien les difficultés liées au mode de vie frénétique des marins de nos jours. Il faut reconnaître à l'AM Gibraltar et à MedMtS le mérite de collaborer en vue de soulager certains problèmes tels que la solitude, l'isolement, les escales limitées, le manque de services de communications, etc. en cherchant à améliorer les services de bien-être des marins qu'ils offrent déjà. Les deux organismes disposent d'équipes bien formées de visiteurs de navires et entretiennent de bonnes relations avec les principaux

organismes maritimes. Bien que du point de vue de la taille, Gibraltar soit un port relativement petit, et proche du centre-ville, l'accès des marins à certains services spécifiques de communication est limité et doit souvent se faire par taxi. Paradoxalement, si l'on a besoin d'un taxi, il faut téléphoner à l'unique compagnie de taxi disponible. Il est pratiquement impossible de trouver un taxi lorsqu'un paquebot de croisière fait escale au port. Circuler à pieds dans Gibraltar peut être dangereux pour les étrangers, en raison de l'intense circulation, des rues étroites et du manque de passages pour piétons.

En dépit de la nécessité d'accroître les visites à bord des navires ancrés au port, ainsi que d'améliorer et de rendre plus accessibles les services de communication, il faut souligner que le port est déjà en avance par rapport à de nombreux ports en ce qui concerne la qualité des services de bien-être offerts et la façon dont les organismes travaillent ensemble.

Gibraltar est généralement considéré comme un port offrant un accueil chaleureux aux marins provenant du monde entier et son approche dynamique du bien-être des marins contribue à maintenir cette réputation.

Les mesures visant à améliorer et à mieux organiser les services actuels de bien-être des marins ne fera que confirmer cette réputation, au bénéfice de toute la communauté maritime, y compris des armateurs.

TOUR DE PROMOTION DE L'A.M. EN SICILE



Du 18 au 28 novembre 2007, "Migrantes" a choisi la Sicile pour réaliser son œuvre de sensibilisation en Italie sur l'Apostolat de la Mer. La spécificité du territoire, la récente création de la Commission sicilienne pour la Mer et la sensibilité accrue envers les gens de la mer nous a conduit à proposer un "Tour de Sicile" pour sensibiliser les villes, les écoles, les diocèses et les paroisses sur le thème de la pastorale maritime.

L'initiative avait pour but de fournir des informations claires sur la vie en mer, grâce aux images et aussi à une exposition photographique et en rencontrant personnellement les gens de mer. Et pour cela, en s'efforçant aussi

* de reconnaître le marin – à travers les diverses sollicitations religieuses, politiques ou économiques – comme le premier sujet de notre réflexion ;

* de sensibiliser les travailleurs des ports, les camionneurs chargés du transport des marchandises à partir du port et vers le port, les forces de l'ordre, les armateurs eux-mêmes, mais surtout les habitants des villes dont les activités sont liées au travail des gens de la mer - toujours moins visibles dans leur navire – et qui vivent de leur travail.

Ce Tour de la Sicile maritime a voulu insister tout particulièrement sur des thèmes importants comme : - favoriser la connaissance et la coopération entre les associations et les groupes, les religieux et les laïcs, qui, pour différentes raisons, ont des rapports avec les gens de la mer ; - encourager les expériences qui existent déjà, pour une plus grande collaboration locale et nationale, pour construire un grand "réseau national".

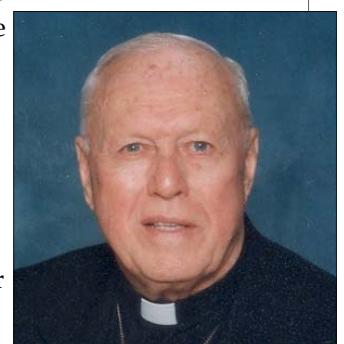
Le principal objectif de ce Tour a donc été d'entamer un processus de sensibilisation, au moins à partir des communautés ecclésiales, des diocèses, des mouvements, des groupes et des paroisses.

Le Comité national sur le Welfare maritime a récemment recommandé la constitution d'un Comité local de Welfare dans chaque port pour que, avec leurs familles, les pêcheurs et les marins puissent recevoir, dans tous les ports, un accueil convenant à leur identité en tant que personne, fils de Dieu, "étrangers, mais aussi membres de la famille".

(Extrait de *Stella Maris* nos 1-2-3-4/2007)

L'AM en deuil

Le P. James P. Keating, ancien Directeur National de l'A.M. pour les Etats-Unis, est mort le dimanche 10 Février à Chicago. Il était âgé de 83 ans. Le P. Keating a été aumônier de l'A.M. depuis 1965. Le Conseil Pontifical a envoyé ce message de sympathie au P. Sinclair Oubre, Président de AOS-USA.



"En l'absence de l'Archevêque Agostino Marchetto, Secrétaire du Conseil Pontifical, qui est actuellement à une conférence à Vienne, j'ai appris la triste nouvelle du décès du P. James Keating, qui a été Directeur National de l'A.M. des Etats-Unis pendant des nombreuses années, contribuant ainsi grandement à son développement. Il était un grand serviteur des gens de mer et nous rendons grâce au Seigneur pour son ministère et pour son engagement pastoral. Au nom de ce Dicastère, j'exprime nos plus sincères condoléances à l'AOS-USA, à sa famille et à tous ceux qui le pleurent. Nous vous assurons de nos prières en ce moment de tristesse et de deuil. Qu'il repose en paix.



Msgr. Novatus Rugambwas
Sous-Secrétaire

Mgr Vincent M. Patrizi est mort le 24 janvier. Pendant plus de 30 ans il était à l'écoute et au service des marins comme directeur diocésain de l'Apostolat de la Mer de Corpus Christi. R.I.P.

PORT BASED WELFARE SERVICES FOR SEAFARERS SUMMARY REPORT 2007

For many years the ITF Seafarers Trust has been providing funds for seafarers welfare. In 2006 the Trust celebrated 25 years of operation, £125 million spent on seafarers welfare in 91 different countries. These union based funds, set up under my predecessor Harold Lewis, have enabled seafarers to enjoy their time in port, through the local contacts of missions, unions and other welfare providers. The Seafarers Trust sees itself as part of a network of welfare provision for seafarers, and recognises the immense effort and resources put into this from many other organisations.

It has been an abiding concern that traditional port based welfare services (i.e. seafarers centres) reach only a small proportion of active seafarers. Historically, on average, Trust sponsored port based facilities reach two seafarers per ship calling in the port. The Trust has made efforts to improve welfare provision for as large a number of seafarers as possible by engaging in projects with a global reach, such as encouraging communication facilities on board ship (Crewcall), or through the freephone service of the International Seafarers Assistance Network (ISAN). This desire is fuelled by our desire to improve conditions of life for the 1.2 million seafarers in the world.

In response to feedback we have been receiving from unions and welfare agencies, grant making for the Trust has switched from funding for major building projects to an emphasis upon small, mobile work coupled with

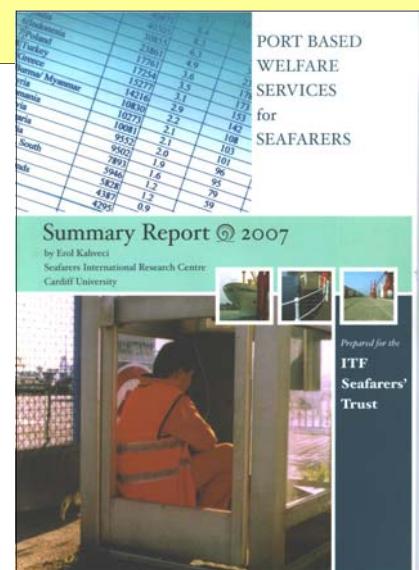
This report is based on the findings of a research project funded by the International Transport Workers' Federation (TF) Seafarers' Trust. The project was started in April 2006 and finalized in March 2007.

The report is organized by themes, with each section covering a different aspect of welfare services and facilities for seafarers, including: port based welfare services and the changes in them over the last 10 years; contacts with seafarers' welfare workers; usage of seafarers centre; usage of port based facilities; communication with family and friends whilst on board; shore-leave; alternative seafarer welfare provisions; spiritual needs of seafarers; how seafarers welfare could be improved; and company policies on seafarers' welfare.

This is a summary report and it contains the main findings of the study. It provides simple descriptive statistics supported by first person accounts. The full research results are available on request from the ITF Seafarers' trust.

intensive ship visiting. While we recognise that every port is different, we recognise that welfare services in any one port need to be well coordinated, ideally within the port security zone, providing a basic range of services with a particular emphasis on transport and communication facilities. The welfare provisions of the new Maritime Labour Convention will also need to be implemented.

In February 2006 the Trustees of the ITF Seafarers Trust decided to commission research which will help the Trust to target grants more effectively. This report in the outcome of research carried out independently of existing welfare network, in the hope that it provides a true and representative picture of the current needs of working seafarers in a post-ISPS world.



We hope that everyone in the maritime welfare community will find this a useful tool in determining areas of greatest need.

David Cockcroft
General Secretary of the ITF
Secretary to the Trust



**Pontifical Council for the Pastoral Care
of Migrants and Itinerant People**

Palazzo San Calisto - Vatican City

Tel. +39-06-6988 7131

Fax +39-06-6988 7111

e-mail: office@migrants.va

[www.vatican.va/Roman Curia/Pontifical Councils ...](http://www.vatican.va/Roman%20Curia/Pontifical%20Councils...)